

## Compte rendu de séance Séance du 7 Septembre 2015

L' an 2015 et le 7 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie, sous la présidence de Brigitte GALOPIN, Maire,

**Présents** : Mme GALOPIN Brigitte, Maire, M. RABUSSIER Gérard, M. LAFARGUE Jean-Luc, Mme CITERNE Fabienne, M. MARCHAL Jérôme, Mme CHAPUIS Stéphanie, Mme SERPIN Annie.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BOZONNET Véronique à Mme CITERNE Fabienne.  
Excusé(s) : M. DEL PESO Jean-Michel, M. RIBAUD Régis.

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 7

**Date de la convocation** : 01/09/2015

**Date d'affichage** : 01/09/2015

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous Préfecture de Cosne Cours Sur  
Loire  
le : 23/09/2015

et publication ou notification  
du : 22/09/2015

**A été nommé(e) secrétaire** : M. LAFARGUE Jean-Luc

Approbation du compte-rendu du : 15 juin 2015

Adopté à l'unanimité.

### **Délibérations** :

**2015/24**

Validation de l'ADAP.

Mme Le Maire expose l'agenda d' Accessibilité programmée pour la mise en accessibilité de deux établissements et une installation recevant du public.

### **-Etablissements concernés:**

Foyer rural : Restructuration de la rampe d'accès depuis le parking et changement de la porte à 2 battants en un seul. Signalétique et réaménagement des toilettes.

Eglise : Réalisation de rampes d'accès amovibles pour franchir les seuils.

Terrain Multisports : Mise en accessibilité de l'aire de pique-nique.

Ces actions seront effectuées sur une période de trois ans comme suit :

1<sup>ère</sup> année: Foyer rural, Eglise

2<sup>ème</sup> année : Foyer rural

3<sup>ème</sup> année : Terrain multisports

En ce qui concerne les établissements suivants: Mairie, école et cantine, ils ne sont pas concernés car ils sont déjà accessibles à tous.

Concernant le cimetière une demande de dérogation sera faite. Ce dernier ne permet pas la réalisation d'une rampe avec pente réglementaire au vu de la configuration du terrain.

Une première estimation financière pour ces mises en accessibilité s'élève à 25 000 € sur 3 ans.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide , à l'unanimité d'accepter cette proposition d'agenda.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### **Questions diverses** :

## **Révision du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et modification du PCC (Poste de Commandement Communal)**

Mme Le Maire informe l'assemblée qu'il est important de revoir le Plan Communal de Sauvegarde suite à l'exposition de la commune aux risques de contamination liés à la centrale nucléaire de Belleville.

Après concertation, la composition du PCC est défini comme suit:

- Le Maire: Brigitte GALOPIN
- Directeur des opérations de secours et responsable des archives communales : Jérôme MARCHAL, suppléant : Jean-Michel DEL PESO
- Secrétariat : Nathalie LEGUAY, suppléante : Véronique BOZONNET
- Responsable relations publiques : Fabienne CITERNE
- Responsable lieux publics et ERP : Régis RIBAUD
- Responsables logistique : Gérard RABUSSIER et Patrick BOURGEOIS
- Responsables populations et animaux : Stéphanie CHAPUIS et Annie SERPIN
- Responsable économie : Jean-Luc LAFARGUE

Le plan communal sera remis à jour avec toutes les informations ci-dessus.

## **Mobilisation du 19 septembre 2015**

L'AMF lance un appel à tous les citoyens le 19 septembre 2015 pour les communes de France suite à la baisse des dotations et à la promulgation de la loi Notre.

Tous les citoyens sont appelés à signer la pétition en ligne sur CHANGE.ORG

Informations détaillées sur les sites : [www.jaimemacommune.com](http://www.jaimemacommune.com) et [amf.asso.fr](http://amf.asso.fr)

## **Travaux au hameau "Les Goumards"**

Mme Le Maire informe l'assemblée des difficultés rencontrées sur ce projet.

Lors de l'étude réalisée, certaines lignes n'ont pas été comptabilisées dans le devis ce qui a entraîné des erreurs sur la demande de subvention et la prévision du budget pour ce projet.

Suite a cette erreur deux nouveaux projets ont été présentés.

Ils seront présentés lors d'une réunion publique (date à définir).

## **Contrat rivières : Aménagement du rio**

Mme Le Maire expose un projet en accord avec Le Pays Bourgogne Nivernaise et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne concernant les berges du rio, sur le linéaire allant du pont vers l'église jusqu'au terrain de sport.

Ce projet d'accord serait de faire une action vitrine sur une partie de ce linéaire avec subvention possible.

Les propriétaires concernés de la source du rio aux Grands Maraux, feront le nécessaire en début d'hiver pour nettoyer les parties qui leur incombent.

## **Bulletin Municipal**

Elaboration du bulletin municipal, contenu, délai, etc.

## **Affouages**

Bilan.

## **Randonnée d'automne**

Bilan de cette randonnée très positif

Participants : 13 VTT et 52 marcheurs.

Les participants sont très contents de cette randonnée.

## **Remerciements pour les TAP**

Mme Le Maire fait lecture d'un message de remerciements de parents d'élèves pour la richesse et l'organisation des TAP proposés aux enfants lors de l'année scolaire précédente.

## **Téléthon**

Cette année malheureusement il n'y aura pas de téléthon organisé suite à un calendrier surchargé (Elections régionales puis repas des Aînés).

## **Repas des Aînés**

Le repas est fixé au dimanche 20 décembre 2015.

## **Rapport prix et qualité de l'eau potable-SIAEP de Cosne**

Mme Le Maire expose le rapport du SIAEP de Cosne sur le prix et la qualité de l'eau et la consommation moyenne de l'eau par abonné qui est de 85 m3. On relève également une amélioration du réseau. Rapport consultable en mairie.

## **Hameau "Les Goumards"**

Mme Le Maire expose à l'assemblée les doléances répétées de plusieurs familles de ce hameau concernant l'accès au lavoir communal et des querelles de voisinage. Afin de trouver un compromis pour satisfaire l'ensemble des personnes concernées dans ce hameau, une réunion avec M. VAUTHIER, conciliateur de justice est programmée.

## **Complément de compte-rendu:**

**Date du Prochain conseil : Lundi 19 octobre 2015 à 20h15**

Séance levée à: 23:50

En mairie, le 10/09/2015  
Le Maire  
Brigitte GALOPIN